Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
5 septembre 2019	5 septembre 2019	2019-0172

1. Intitulé du projet

MODIFICATION ET EXTENSION D'UNE SALLE DE SPECTACLE DANS UN PARC D'ATTRACTION EXISTANT

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale: PARC BAGATELLE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale: Francois Jerome PARENT

RCS / SIRET: 7 8 4 0 6 2 7 1 3 0 0 0 1 0

Forme juridique: SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
44 b	- Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés - Parcs d'attractions à thème et attractions fixes, superficie : 174.706 m2
41a	- Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs. - Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus, superficie : 49.798 m2

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

> PARC D'ATTRACTIONS EXISTANT DEPUIS 1955, superficie : 224.504 m2
- Superficie du parc (JEUX) : 174.706 m2
- Superfice de l'aire de stationnement : 49.798 m2

> AGRANDISSEMENT ET REAMENAGEMENT D'UNE SALLE DE SPECTACLE EXISTANTE :
- Création d'une scène et de coulisses, aménagement de sanitaires, réaménagement du hall d'entrée.
- Emprise au sol existante : 25,70*27,00 = 690 m2
- Dimensions extension projetée : 15,00*15,00 = 225 m2
- Dimensions projet après travaux : 690 + 225 = 915 m2, soit une augmentation de 32 %

- SATIONNEMENT : sans travaux
- 60 places pour les autocars
- 1400 places pour les voitures, dont 11 PMR

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :

MODIFICATION ET EXTENSION D'UNE SALLE DE SPECTACLE DANS UN PARC D'ATTRACTION EXISTANT

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale PARC BAGATELLE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale François Jérome PARENT

RCS / SIRET 7 8 4 0 6 2 7 1 3 0 0 0 1 0 Forme juridique SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (IPCE, IOTA, etc.)
44 b	- Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés - Parcs d'attractions à thème et attractions fixes, superficie : 174,706 m2
47a	- Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs. - Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus, superficie : 49,798 m2

Doivent être annexées ou présenter formulaire les pièces énoncées à la rubrique 6.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

> PARC D'ATTRACTIONS EXISTANT DEPUIS 1955, superficie : 224,504 m2
- Superficie du parc (JEUX) : 174,706 m2
- Superficie de faire de stationnement : 49,798 m2

> AGRANDISSEMENT ET REAMENAGEMENT D'UNE SALLE DE SPECTACLE EXISTANTE :
- Création d'une scène et de coulisses, aménagement de sanitaires, réaménagement du hall d'entrée.
- Emprise au sol existante : 25,70*27,00 = 690 m2
- Dimensions extension projetée : 15,00*15,00 = 225 m2
- Dimensions projet après travaux : 690 + 225 = 915 m2, soit une augmentation de 32 %

- STATIONNEMENT : sans travaux
- 60 places pour les autocars
- 1400 places pour les voitures, dont 11 PMR

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Transformation d'une salle de spectacle mono-activité (cinéma dynamique) en une salle de spectacle pouvant accueillir plusieurs types de spectacles (évolution suivant les années et les thèmes) ainsi que des séminaires.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Démolition de la façade Ouest
Construction d'une extension de 15,00 x 15,00 mètres : aménagement d'une scène et de coulisses
Aménagement de sanitaires
Réaménagement du hall d'entrée

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Accueil du public du parc d'attraction pour divers spectacles : magie, ...
Accueil de personnes et de groupes pour l'organisation de séminaires

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de Construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Dimensions existantes : 30,00 x 23,00	mètres
Dimensions projetées : 45,00 x 23,00	mètres
Dimensions extension : 15,00 x 15,00	mètres

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

PARC BAGATELLE
RD 940
62155 MERLIMONT

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 50 ° 25 ' 45 " 65 **Lat.** 1 ° 36 ' 2 " 18

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Point d'arrivée : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Communes traversées :

Rang du Fliers
Berck sur Mer

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? **Oui** ☒ **Non** ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

---

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être prise par le(s) décisionnaire(s) d'autorisation(s).

Permis de Construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Dimensions existantes : 30,00 x 23,00	mètres
Dimensions projetées : 45,00 x 23,00	mètres
Dimensions extension : 15,00 x 15,00	mètres

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

PARC BAGATELLE
RD 940
62155 MERLIMONT

Coordonnées géographiques : long. 50 25 45 5 lat. 1 56 2 8

Pour les catégories 5 a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b) c) d), 10° 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : long. __°__'__"__ lat. __°__'__"__

Point d'arrivée : long. __°__'__"__ lat. __°__'__"__

Communes traversées :

Rang du Fliers
Berck sur Mer

Joindre à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes caractéristiques de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[1] Pour l'autre mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Berck - 62600
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRL du secteur du Montreuillois Approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	A proximité de la Réserve Domaniale de la cote d'Opale
D'un site classé ?	☐	☒	

	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :			
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	À proximité de la Réserve Domaniale de la côte d'Opale
D'un site classé ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRL du secteur du Montreuillois Approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Zone 2 (faible)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons que notre projet ne necessite pas d'évaluation environnementale, car :
- le parc de bagatelle est une création de toute pièce
- le projet modifiie et augmente l'emprise au sol d'un batiment existant de 225 m2, soit 0,0013% de la superficie du parc.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à Merlimont le, 02-08-2019

Signature

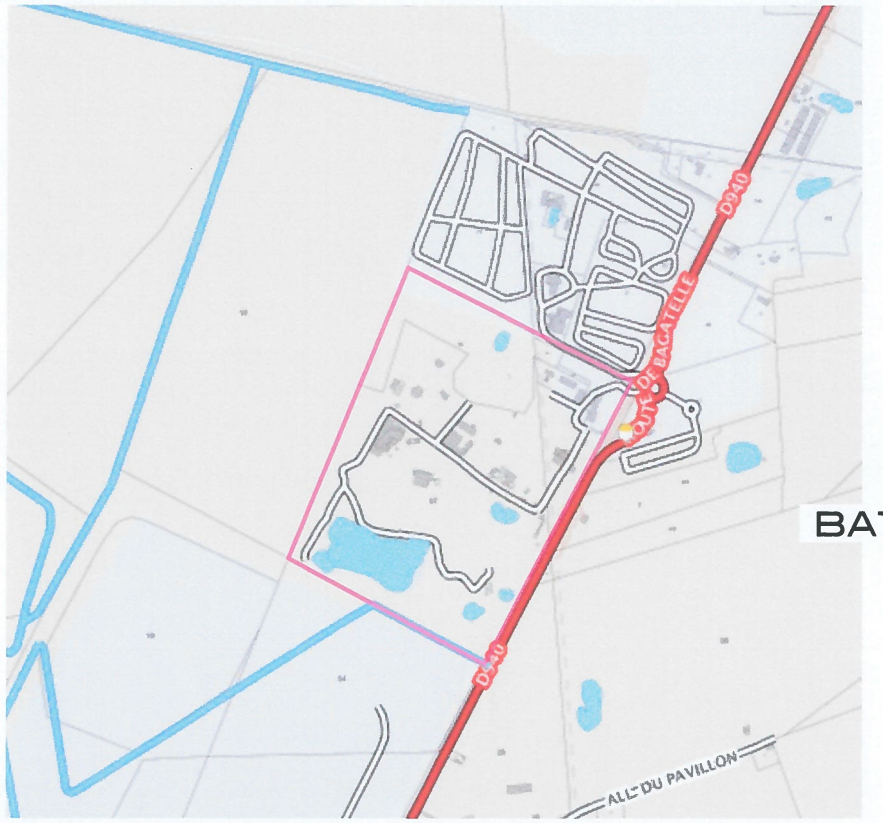

3 Zones Humides
P-1

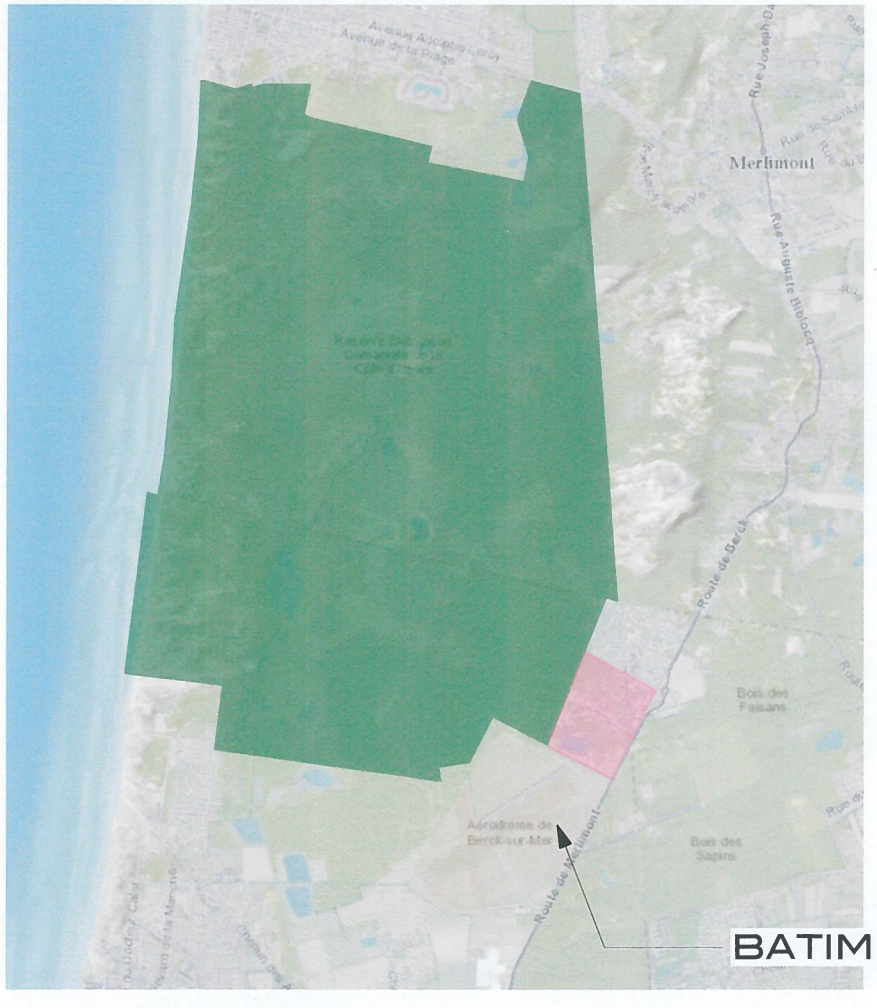

BATIMENT A TRANSFORMER

2 6 - NATURA 2000
P-1 Echelle: 1:50000

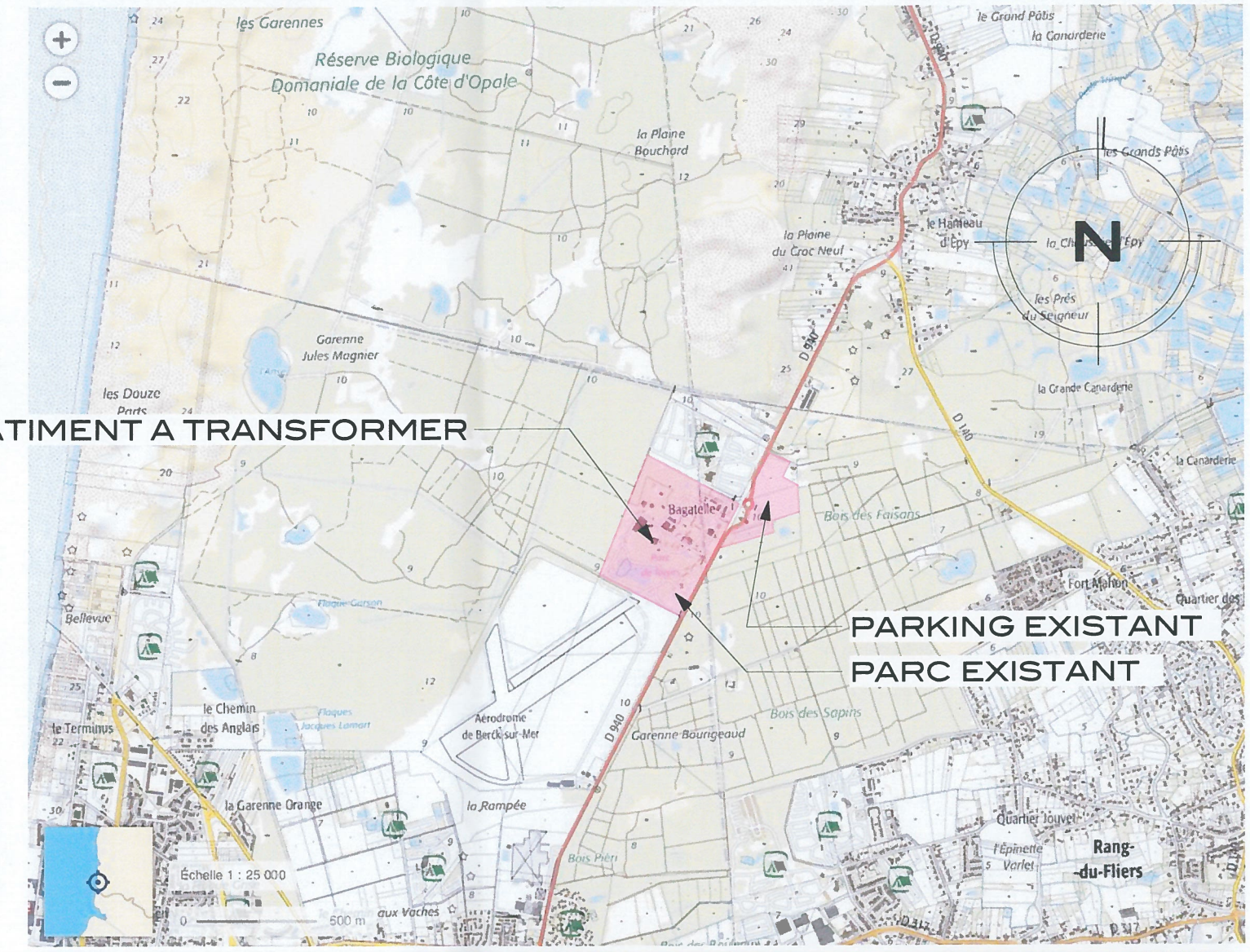

BATIMENT A TRANSFORMER

PARKING EXISTANT

PARC EXISTANT

1 2 - PLAN DE SITUATION
P-1 Echelle: 1:50000

4 VUE AERIENNE
P-1 Echelle: 1:20000

Ce plan est donné uniquement à titre informatif. Toutes incohérences entre les existants, les travaux de démolitions et le projet doivent être constaté contradictoirement.

Aucune dimension ne peut être mesurée sur ce plan. Toutes les dimensions doivent être contrôlées sur site.

Les structures sont données à titre informatif et elles doivent être complétées et validées par une étude technique de l'entreprise.

Aucun travaux décrits sur ce plan ne peut être engagé sans l'accord écrit de l'architecte.

L'entreprise adjudicataire est tenue de vérifier les côtes sur place et de soumettre ses plans d'exécution au maître d'oeuvre reponsable des travaux.

Les présentes pièces graphiques ne sont pas des études d'exécution, et ne permettent donc pas de réaliser les travaux. Elles sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives.

MAITRE D'OUVRAGE
BAGATELLE
ROUTE DEPARTEMENTALE 940
62155 MERLIMONT

Approuvé par le maître d'ouvrage le

PROJET
TRANSFORMATION & AGRANDISSEMENT D'UNE SALLE DE SPECTACLE

INDICE	MODIFICATIONS

JAN SWIATEK
ARCHITECTE D.P.L.G.

SWIATEK@ARCHITECTES.ORG
T +33 (0) 603 408 200

DATE	JUILLET 2019
AUTEUR	JS
AVANCEMENT	Etudes Preliminaires
ECHELLE	A IMPRIMER EN A3
LOT	-
REFERENCE	2019.02.BAG-CINE
INDICE	PLAN N°

TITRE DU PLAN
BAG-CINE - P1

A - PAYSAGE LOINTAIN - juillet 2019

B - FACADE AVANT - juillet 2019

C- FACADE ARRIERE - juillet 2019

D - CANAL RECUPERATION DES EAUX DE PLUIES - juillet 2019

1 PHOTO AERIENNE - 2018
P-2 ECHELLE: 1:2000

Ce plan est donné uniquement à titre informatif. Toutes incohérences entre les existants, les travaux de démolitions et le projet doivent être constaté contradictoirement.

Aucune dimension ne peut être mesurée sur ce plan. Toutes les dimensions doivent être contrôlées sur site.

Les structures sont données à titre informatif et elles doivent être complétées et validées par une étude technique de l'entreprise.

Aucun travaux décrits sur ce plan ne peut être engagé sans l'accord écrit de l'architecte.

L'entreprise adjudicataire est tenue de vérifier les côtes sur place et de soumettre ses plans d'exécution au maître d'oeuvre reponsable des travaux.

Les présentes pièces graphiques ne sont pas des études d'exécution, et ne permettent donc pas de réaliser les travaux. Elles sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives.

MAITRE D'OUVRAGE
BAGATELLE
ROUTE DEPARTEMENTALE 940
62155 MERLIMONT

Approuvé par le maître d'ouvrage le

PROJET
TRANSFORMATION & AGRANDISSEMENT D'UNE SALLE DE SPECTACLE

INDICE	MODIFICATIONS

JAN SWIATEK
ARCHITECTE D.P.L.G.

SWIATEK@ARCHITECTES.ORG
T +33 (0) 603 408 200

DATE	JUILLET 2019
AUTEUR	JS
AVANCEMENT	Etudes Preliminaires
ECHELLE	A IMPRIMER EN A3
LOT	-
REFERENCE	2019.02 BAG-CINE
INDICE	PLAN N°

TITRE DU PLAN
BAG-CINE - P2

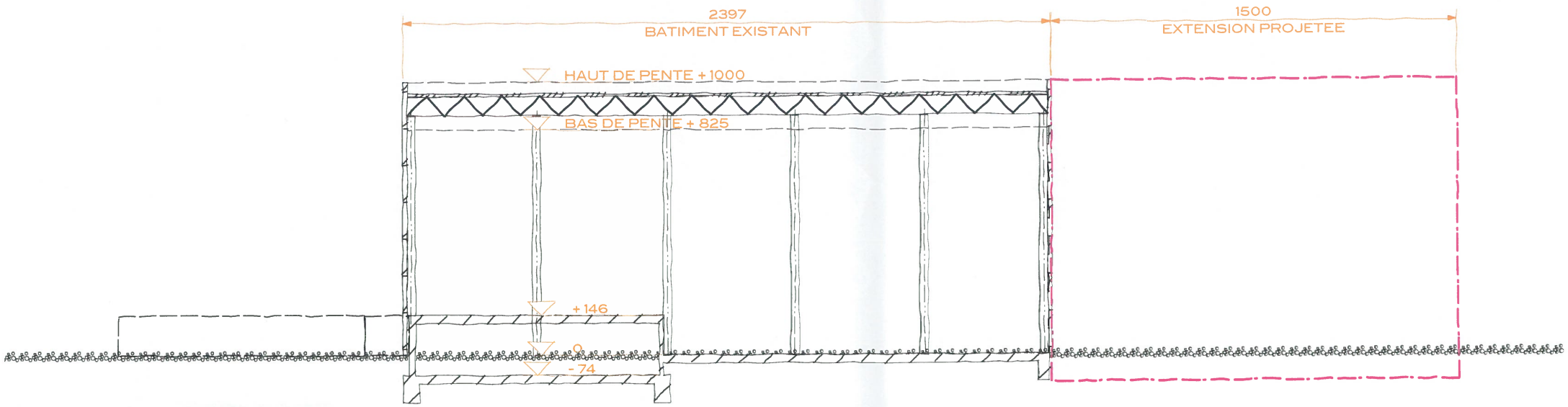

6 COUPE EN LONG
P-3 Echelle: 1:200

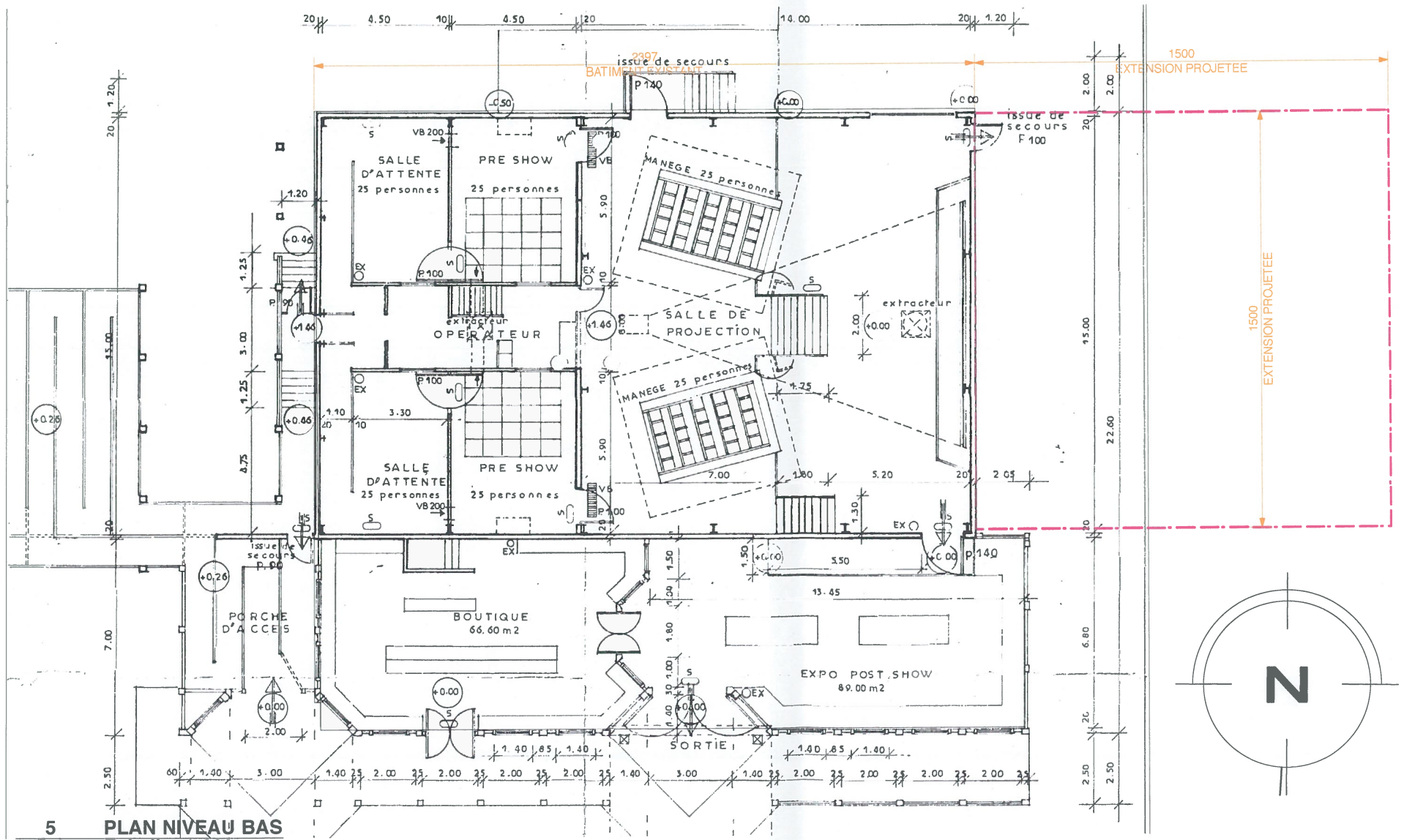

5 PLAN NIVEAU BAS
P-3 Echelle: 1:200

Ce plan est donné uniquement à titre informatif.
Toutes incohérences entre les existants, les travaux de démolitions et le projet doivent être constaté contradictoirement.

Aucune dimension ne peut être mesurée sur ce plan.
Toutes les dimensions doivent être contrôlées sur site.

Les structures sont données à titre informatif et elles doivent être complétées et validées par une étude technique de l'entreprise.

Aucun travaux décrits sur ce plan ne peut être engagé sans l'accord écrit de l'architecte.

L'entreprise adjudicataire est tenue de vérifier les côtes sur place et de soumettre ses plans d'exécution au maître d'oeuvre reponsable des travaux.

MAITRE D'OUVRAGE
BAGATELLE
ROUTE DEPARTEMENTALE 940
62155 MERLIMONT

Approuvé par le maître d'ouvrage le

PROJET
TRANSFORMATION & AGRANDISSEMENT D'UNE SALLE DE SPECTACLE

INDICE	MODIFICATIONS

JAN SWIATEK
ARCHITECTE D.P.L.G.

SWIATEK@ARCHITECTES.ORG
T +33 (0) 603 408 200

DATE	JUILLET 2019
AUTEUR	JS
AVANCEMENT	Etudes Preliminaires
ECHELLE	A IMPRIMER EN A3
LOT	-
REFERENCE	2019.02.BAG-CINE
INDICE	PLAN N°

TITRE DU PLAN
BAG-CINE - P3

Les présentes pièces graphiques ne sont pas des études d'exécution, et ne permettent donc pas de réaliser les travaux. Elles sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives.